

Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



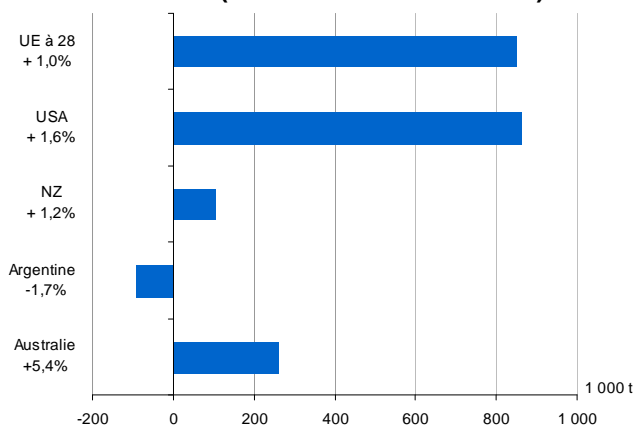
• Conseil spécialisé Filières laitières / 7 octobre 2015

Marché mondial

La collecte mondiale toujours orientée à la hausse

La collecte de lait des cinq principaux producteurs mondiaux (Argentine, Australie, États-Unis, Nouvelle Zélande, Union européenne) a atteint en cumul sur les sept premiers mois de l'année 165 millions de tonnes, un volume supérieur de 1,2 % à celui de 2014.

Écart de collecte (7 m de 2015 vs 4 m 2014)



Sources : Eurostat, USDA, DCANZ, Dairy Australia, Clal.it

La reprise a été particulièrement marquée à partir du 2^e trimestre. La progression de la collecte s'est ainsi confirmée en Australie (+ 4,3 % au 2^e trimestre, puis + 5,3 % en juillet) et la sécheresse qui a touché certaines régions ne semble pas avoir impacté la production laitière. La collecte étatsunienne ne montre pas non plus de signes de ralentissement malgré un climat un peu rude en Californie : elle a augmenté de 1,4 % au 2^e trimestre, de 1,2 % en juillet. Il s'agit de la 6^e année de hausse consécutive.

En Nouvelle-Zélande, la collecte a progressé de 9,2 % au 2^e trimestre. Cependant, l'hiver a été froid et humide, ce qui n'a pas favorisé la pousse de l'herbe. Le prix du lait payé au producteur a enregistré une nouvelle baisse au mois de juillet 2015, tombant à

32,69 NZ\$/100kg, son plus bas niveau depuis début 2013. Ces deux facteurs expliquent peut-être le fait que la reprise de la collecte après le creux de juin / juillet a été moins dynamique que l'an passé (- 0,7 % en août).

Il n'y a qu'en Argentine que la collecte est nettement sur un rythme plus modéré qu'en 2014 (- 1,7 % en cumul sur sept mois), malgré un léger rebond au 2^e trimestre (+ 2,1 %).

Un ralentissement global des échanges mondiaux de produits laitiers

La tendance constatée au début de l'année se confirme sur les premiers mois de l'été, à savoir un ralentissement des échanges mondiaux de produits laitiers (représentés par les ventes des cinq principaux exportateurs Argentine, Australie, États-Unis, Nouvelle Zélande et Union européenne).

Alors que les exportations de **poudre de lait écrémé** avaient bien résisté sur les quatre premiers mois de l'année, restant à des niveaux supérieurs à ceux constatés en 2014, la tendance s'est inversée à partir du mois de mai. En cumul sur sept mois, les exportations restent en croissance de 6,1 %. Seuls les États-Unis ont enregistré une baisse globale de leurs ventes de poudres de lait écrémé depuis le début de l'année (- 8,2 %). Si les quatre autres exportateurs sont dans un premier temps parvenus à faire face au repli de la demande chinoise en trouvant d'autres débouchés, ils ont eu plus de difficultés sur le long terme, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne en particulier. Leurs exportations se sont infléchies à partir du mois de juin.

Sur la **poudre grasse**, la Chine a divisé ses achats par deux sur la période janvier-août, impactant directement les ventes de la Nouvelle-Zélande dont elle est le principal client. Cet important exportateur de poudre grasse s'est rabattu sur d'autres débouchés (Asie du Sud-Est, Algérie, Arabie Saoudite...) sans toutefois pouvoir compenser totalement la perte des volumes chinois (- 4,5 % sur janvier-juillet). Cette réorientation des ventes a entraîné une concurrence avec les autres

exportateurs, qui ont perdu des parts de marché. L'Australie a ainsi réduit ses exportations de 15,5 % par rapport à 2014, l'Argentine de 14,9 %, les États-Unis de 24,8 % et l'Union européenne de 4,6 %. Globalement, les exportations de poudre grasse ont reculé de 6,3 % sur les sept premiers mois.

Après un début d'année en fort repli, les échanges de fromages se sont raffermis dès le mois de mars, limitant ainsi la baisse à 4,9 % sur les sept premiers mois de l'année. Concentrées sur le marché asiatique, la Nouvelle-Zélande et l'Australie sont même parvenues à développer leurs exportations, de 19,6 % et 10,0 % respectivement. Les conditions ont été plus difficiles pour l'Union européenne, pénalisé par l'embargo russe, et pour les États-Unis en concurrence directe avec l'Australie sur le Japon.

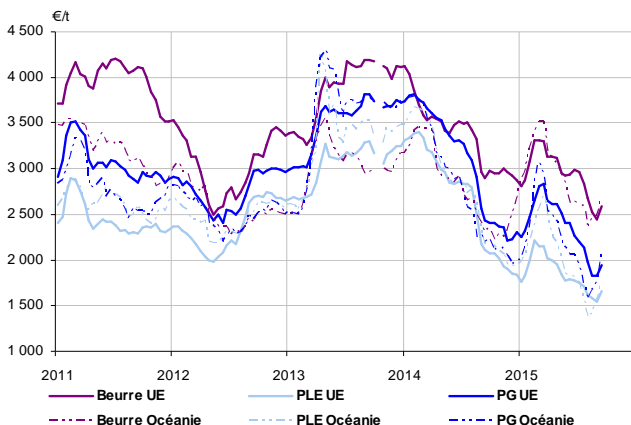
Concernant le beurre, les ventes ont reculé de 9,6 % (soit presque 49 000 tonnes) sur la période janvier-juillet par rapport à 2014. Une reprise a cependant pu être observée au mois de juillet, avec des volumes échangés supérieurs à ceux de 2014 et 2013. À l'exception de l'Union européenne, tous les grands exportateurs ont été concernés par ce recul de leurs ventes. L'Australie (- 8,2 %) et la Nouvelle-Zélande (- 9,4 %) ont subi la baisse de la demande chinoise mais également de la demande européenne, le marché communautaire disposant d'une offre en beurre plus abondante et bon marché (grâce à sa compétitivité prix).

Des niveaux très bas des prix des produits atteints au mois d'août sur le marché mondial

La baisse des cours des produits laitiers industriels, observée dès le mois de mars, s'est poursuivie jusqu'au début du mois d'août, aussi bien en Océanie que dans l'Union européenne. Les prix des poudres et du beurre ont atteint les plus bas niveaux constatés depuis 2009.

Le mois d'août a été marqué par un retournement de situation, tout d'abord en Océanie et, quelques semaines plus tard, dans l'Union européenne : les prix ont entamé une légère remontée. Ce décalage entre l'Océanie et l'Union européenne, combiné à une parité monétaire toujours plus favorable à l'euro, a entraîné une meilleure compétitivité des poudres et matières grasses européennes sur les dernières semaines.

Cours mondiaux des produits laitiers industriels



Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

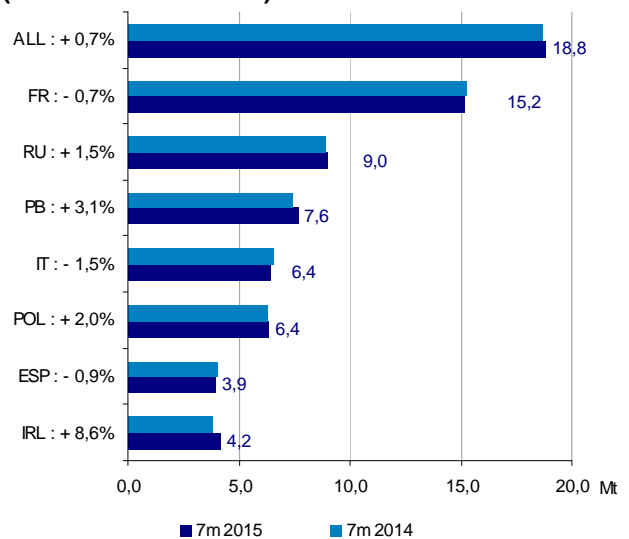
En moyenne sur 37 semaines par rapport à 2014, les prix de la poudre de lait écrémé ont baissé de 35 % en Océanie et 37 % en Europe, ceux de la poudre grasse de 28 % et 30 % respectivement et ceux du beurre de 2 et 16 %. Seul le prix du beurre aux États-Unis est toujours inscrit sur une tendance haussière (+ 7,0 %), en raison d'un manque de disponibilités.

Marché européen

La reprise de la collecte européenne se confirme dans les États du nord de l'Europe

Le mois d'avril avait montré les premiers signes d'une reprise de la collecte, concomitante avec la nouvelle campagne et la fin du régime des quotas laitiers. La tendance s'est confirmée au fil des mois. Ainsi, sur la période avril-juillet, le volume de lait collecté dans l'Union européenne à 28 a augmenté de 2,5 % par rapport à 2014, ce qui représente 1,3 million de tonnes de lait supplémentaires.

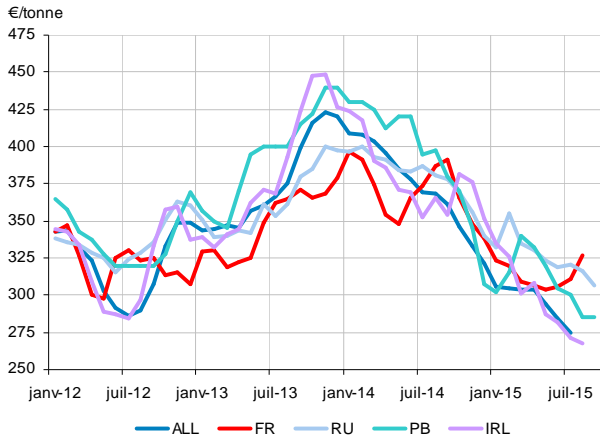
Collecte européenne, principaux pays (Données sur 7 mois)



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

La collecte est particulièrement dynamique dans les pays du nord de l'Europe depuis le début de la campagne 2015/16 : + 2,4 % en Allemagne, + 7,0 % aux Pays-Bas, + 3,4 % en Pologne, + 2,2 % au Royaume-Uni et + 12,2 % en Irlande. Ces évolutions sont d'autant plus remarquables qu'elles se sont produites dans un contexte peu favorable, avec notamment une baisse du prix du lait payé au producteur dans tous ces États membres. Il est même passé sous le bas niveau de 2012 dans certains pays. En moyenne depuis le début de l'année, le prix du lait a perdu entre 80 et 100 €/1 000 litres de sa valeur de 2014 en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, entre 55 et 60 €/1 000 litres en Pologne et au Royaume-Uni.

Évolution du prix du lait payé au producteur dans l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

La diminution des prix du lait départ ferme est la conséquence de la dégradation des cours des produits industriels (poudres, beurre, fromages ingrédients) sur le marché mondial, consécutif au déséquilibre entre l'offre et la demande.

Une concentration des fabrications sur le beurre et la poudre de lait écrémé

L'augmentation de la collecte dans l'Union européenne depuis le mois d'avril a intensifié le déséquilibre du marché mondial des produits laitiers. Les États membres ont toutefois adapté leurs fabrications à l'évolution du marché.

Les principaux pays producteurs de **poudre grasse** ont réduit leurs fabrications (Pays-Bas - 9,5 %, France - 8,7 %, Allemagne - 2,6 % sur sept mois), le recul pour l'ensemble de l'Union européenne cumulant à 34,6 milliers de tonnes (- 8,8 %). Ils ont ainsi ajusté leur offre au moindre besoin du marché mondial : la Chine a diminué ses achats, concentrés de toute façon sur la Nouvelle-Zélande, tout comme l'Algérie, premier client de l'Union européenne. D'autres débouchés ont permis d'écouler des volumes de poudre grasse mais pas de compenser en totalité les pertes vers ces deux marchés. Les ventes ont ainsi reculé de 4,6 % en cumul depuis le début de l'année.

Les fabrications de **fromages** sont stables en moyenne sur les sept premiers mois de l'année par rapport à 2014 (- 0,2 %) alors que la demande est en net repli (- 11,1 % sur les exportations vers pays tiers sur la même période) en raison de l'embargo russe. L'augmentation des ventes vers d'autres destinations (États-Unis, Japon, Corée du Sud...) n'a pas été suffisante pour conserver le même niveau d'exportation qu'en 2014.

La hausse de la collecte a été dirigée vers des fabrications de **beurre** (+ 2,6 % sur sept mois, soit + 31,4 milliers de tonnes) et de **poudre de lait écrémé** (+ 4,0 %, soit + 33,1 milliers de tonnes). La situation a été plutôt favorable à l'Union européenne pour écouler ces volumes sur le marché mondial, avec le retrait des États-Unis sur le beurre en raison d'une offre limitée à des prix élevés et la bonne compétitivité prix par rapport aux produits océaniques. Ainsi, malgré la baisse de la demande de l'Algérie sur la poudre de lait écrémé, les ventes européennes vers pays tiers

ont progressé de 9,5 % (+ 36,4 milliers de tonnes, soit un peu plus que la hausse des fabrications), avec notamment des expéditions croissantes vers l'Égypte et l'Asie du Sud-est. Si l'augmentation des exportations de beurre n'a pas permis d'écouler la totalité des fabrications supplémentaires (+ 28,6 milliers de tonnes qui correspond à une hausse de 32,8 %, l'Arabie Saoudite (+ 125 %) et la Chine (+ 500 %) ont toutefois permis de soulager le marché communautaire. Grâce à une réduction concomitante de 61 % des importations (- 22,8 milliers de tonnes), le solde du commerce européen de beurre s'est amélioré de 103 %.

Ouverture de l'intervention depuis mi-juillet

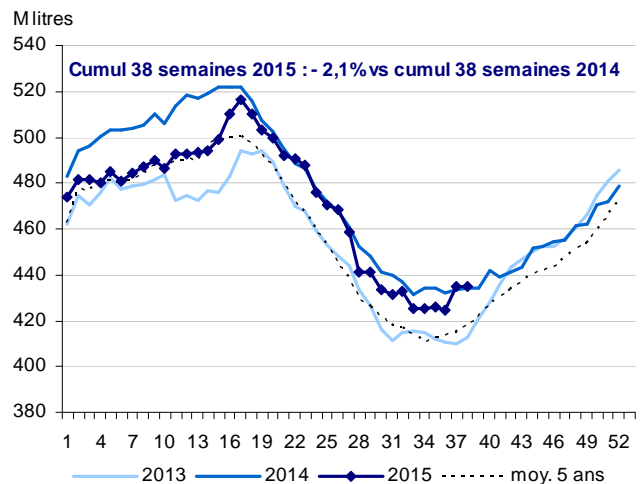
À force de baisses successives, le prix de la poudre de lait écrémé est passé sous le prix d'intervention dans un certain nombre d'États membres de l'Union européenne, ce qui a conduit à l'ouverture du stockage public, dès mi-juillet pour les premiers pays. Au 13 septembre, huit États avaient mis de la poudre en stockage public, pour un volume total atteignant environ 17,5 milliers de tonnes. En France, les premières offres en stockage public ont eu lieu en semaine 35 (trois lots).

Marché français

Un creux de collecte plus marqué que l'an passé

La fin du régime de quota laitier a été suivie d'une légère reprise de la collecte, qui a retrouvé les niveaux de 2014. Mais un décrochage s'est à nouveau opéré au début du mois de juillet, conduisant à un creux de collecte plus prononcé qu'en 2014 (mais supérieur à la moyenne des cinq dernières années), avant une remontée à la fin du mois de septembre. En cumul sur 38 semaines, les volumes collectés ont diminué de 391 millions de litres (- 2,1 %).

Collecte hebdomadaire française



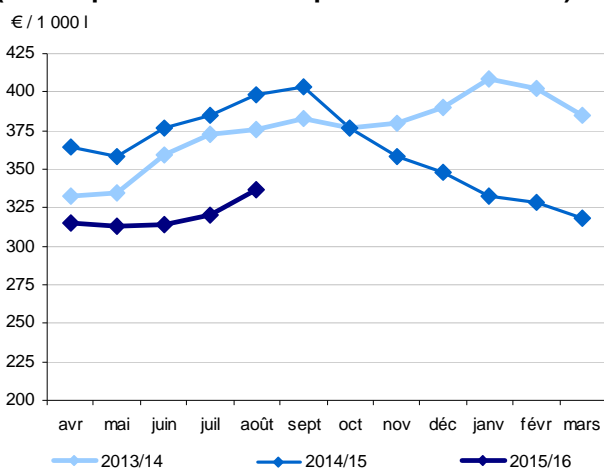
Source : Sondage hebdomadaire, FranceAgriMer

L'évolution de la collecte n'a pas connu la même dynamique selon les régions. Les départements de l'Est ont été particulièrement impactés par le climat sec de l'été, qui a entraîné une dégradation du

rendement des prairies permanentes et un déficit de fourrages : le recul de la collecte y a été prononcé. En revanche, le retour des précipitations dans l'Ouest (Normandie, Pays de la Loire, Bretagne) a permis d'y relancer la production laitière.

Les coûts de production (illustrés par l'indice Ipampa lait de vache de l'Institut de l'Élevage) sont stables depuis le début de l'année et en moyenne en repli de 2,0 % par rapport à 2014. Mais, dans le même temps, le prix du lait payé au producteur a connu une dévalorisation, tombant en moyenne 16 % sous les prix pratiqués en 2014. Au mois d'août, le prix du lait réel s'est établi à 336,18 €/1 000 litres, soit 62,1 € de moins qu'en août 2014.

Évolution du prix du lait réel payé au producteur (toutes primes et toutes qualités confondues)



Source : FranceAgriMer

Les éleveurs laitiers semblent avoir eu recours à réformes anticipées de vaches pour combler leur perte de trésorerie. Les abattages de vaches laitières ont en effet progressé de 10,0 % (+ 44,4 milliers de têtes) en cumul sur 39 semaines, de 10,9 % sur la seule période juin-septembre. Cela a entraîné une rétractation du cheptel de femelles laitières.

Le commerce français tiré par le beurre et la poudre de lait écrémé

Le recul de la collecte a entraîné une diminution des fabrications de la plupart des produits, aussi bien des produits industriels que des produits de grande consommation.

Un des plus forts replis a été constaté sur les **poudres grasses** (- 8,9 %). Se faisant, les industriels se sont adaptés à la demande en baisse et à la concurrence exercée par la Nouvelle-Zélande, notamment sur le marché algérien. La France a réduit ses exportations de poudre grasse vers les pays tiers (- 10,2 %) mais a reporté les volumes sur le marché communautaire (+ 10,7 %). Les exportations françaises totales de poudre grasse ont ainsi progressé de 0,8 % (+ 413 tonnes) en moyenne sur les sept premiers mois. Les importations ayant dans le même temps augmenté plus rapidement, le solde s'est légèrement dégradé (- 0,9 %).

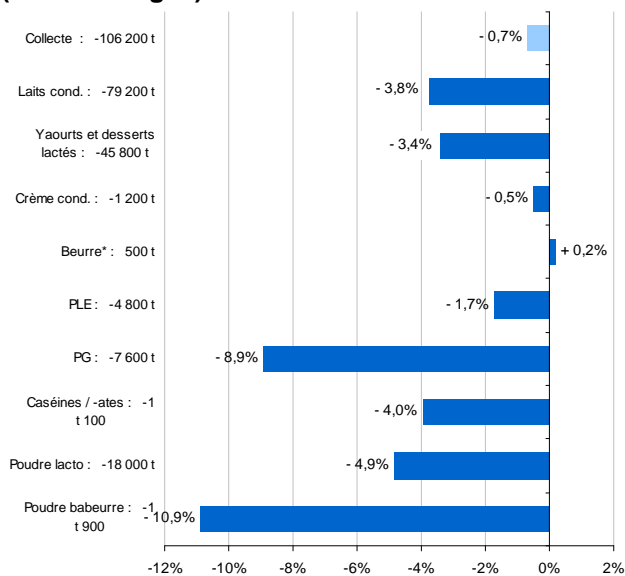
Les fabrications de **poudre de lait écrémé** ont enregistré une décroissance de 1,7 % par rapport à 2014, mais restent à un niveau très élevé par rapport à 2013 (+ 32,8 %). Leurs ventes sur les pays tiers

sont en développement (+ 11,5 %) malgré un net retrait des trois principaux débouchés (Algérie, Indonésie, Chine) et grâce à la demande d'autres marchés (Égypte, Pakistan, Thaïlande).

En cumul sur sept mois, les fabrications de **beurre** sont stables et les exportations ont augmenté de 30,9 %, la totalité de la hausse étant absorbée par le marché communautaire (il s'agit soit de volumes destinés à des États membres, soit des volumes transitant, via les Pays-Bas par exemple, à destination des pays tiers). La perte du débouché russe a donc été totalement compensée. Les importations françaises ont ralenti, d'où une amélioration du solde (+ 35,2 %) même s'il reste déficitaire.

Selon les catégories, les fabrications de **fromages** sont plus ou moins bien orientées : les fromages fondus et les pâtes filées sont en hausse tandis que les pâtes molles et les pâtes pressées cuites connaissent plus de difficultés. La dégradation du solde du commerce de fromages (- 8,2 %) est due à une augmentation des importations, alors que les exportations ont été globalement stables (+ 0,8 %). L'Arabie Saoudite et la Corée du Sud ont été les principaux clients de la France parmi les pays tiers, achetant des volumes qui auraient été destinés à la Russie.

Évolution des fabrications de produits laitiers (hors fromages) Données sur 7 mois



* Beurre et MGLA en équivalent beurre

Source : Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

En valeur, le solde du commerce français de produits laitiers est tombé à 2,14 milliards d'euros sur sept mois (- 2,2 % par rapport à 2014), avec une baisse sur le solde avec l'Union européenne (- 6,8 %) et une croissance sur celui avec les pays tiers (+ 6,9 %).

Une consommation des ménages en berne

Sur les produits de grande consommation, les fabrications et la consommation évoluent de la même manière. C'est le cas des yaourts et desserts lactés, qui attirent moins les consommateurs (- 2,0 % sur l'ultra-frais sur huit mois) et dont la production a reculé de 3,4 % sur sept mois. La consommation de lait liquide ne repart pas (- 1,9 %), à l'image des fabrications (- 4,0 % sur le lait UHT). Le beurre, la

crème et les fromages s'en tirent un peu mieux, avec des baisses moins prononcées des volumes achetés, voire une stabilité pour le beurre.

Lait biologique : production et consommation toujours en progression

Même si l'écart se resserre entre la collecte 2015 et celle de 2014 (+ 2,1 % en juillet), la production de lait biologique reste très dynamique et atteint un cumul sur les sept premiers mois de l'année d'un peu plus de 330 millions de litres. Ce sont ainsi 18,1 millions de litres supplémentaires qui ont été collectés par rapport à 2014 (+ 5,8 %).

Les mois de juin et juillet ont été caractérisés par la traditionnelle revalorisation du prix payé au producteur, tout en restant néanmoins sous les niveaux pratiqués en 2014. L'écart s'est d'ailleurs intensifié au fil des mois pour s'établir à - 27 euros / 1 000 litres en juillet.

Le dynamisme de cette filière vient toujours de la consommation française. Les conditions sont en effet réunies pour favoriser les achats de produits laitiers biologiques : des fabrications en croissance (notamment sur les yaourts, desserts lactés et laits liquides) grâce à la hausse de la collecte, des prix au détail en repli et une bonne image des produits. Les données de Kantar Worldpanel montrent ainsi des hausses des achats sur l'ensemble de l'offre bio : de + 4,4 % sur les fromages à + 15,3 % sur le fromage frais, en passant par + 12,8 % sur le lait de consommation.

Ont contribué à ce numéro : unité Produits animaux, pêche et aquaculture / service Marchés et études de filières



La note de conjoncture filières laitières est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : **Éric Allain** / Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés. Photos : Philippe Dubocq/Fotolia, Pixtal, droits réservés.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr